



Le 26 août 2024,

## **La Région Normandie et l'ADEME lancent une expérimentation inédite pour accélérer la mise en œuvre d'actions de transition écologique et énergétique dans les territoires**

**Sylvain Waserman, Président de l'Agence de la transition écologique (ADEME), et Hervé Morin, Président de la Région Normandie, ont officiellement présenté, cet après-midi, à Argentan, un nouveau dispositif, inédit en France, pour accélérer la mise en œuvre d'actions de transition écologique et énergétique dans les territoires, en présence des représentants des cinq intercommunalités retenues pour l'expérimentation : Frédéric Léveillé, Président d'Argentan Intercom, Laurent Vasset, Président de Fécamp Caux Littoral, Thierry Lefort, Président de la Communauté de Communes Cœur de Nacre, Stéphane Sorre, Président de Granville Terre et Mer et Jean-Louis Madelon, Vice-président délégué au développement durable d'Intercom Bernay Terres de Normandie.**

*« Le lancement de ce dispositif expérimental répond à une volonté commune de la Région Normandie et de l'ADEME d'accélérer la mise en œuvre de la transition écologique dans les territoires. L'urgence climatique et la lutte contre l'érosion de la biodiversité ne font aujourd'hui plus débat. Les travaux du GIEC Normand ont appuyé la nécessité et l'urgence du passage à l'action pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, s'adapter aux conséquences du changement climatique, préserver et restaurer la biodiversité. Pourtant, malgré les nombreux dispositifs de financement déjà existants, les projets de transition écologiques des collectivités peinent à se concrétiser de façon massive. Ce sont précisément ces freins au passage à l'action que nous souhaitons identifier et lever avec cette expérimentation qui doit permettre d'apporter un accompagnement renforcé aux territoires »* a expliqué Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

*« La transition écologique se concrétise dans les territoires grâce à des élus engagés et volontaristes, c'est ce que nous sommes venus affirmer aujourd'hui à Argentan. Cet accompagnement inédit en expertise et en financement à l'échelle locale, permettra de lever des blocages et ainsi faciliter le passage à l'action. En tant qu'opérateur de l'État, l'ADEME est fière d'accompagner ces cinq intercommunalités pleinement engagées dans un plan ambitieux de transition écologique. Cette expérimentation produira un effet d'accélération des projets à l'échelle des territoires, et s'inscrira dans une stratégie d'essaimage et de massification portée par l'ADEME au-delà de la région Normandie »* a expliqué Sylvain Waserman, Président de l'ADEME.

Malgré les nombreux dispositifs existants permettant de financer les projets concourant à la transition écologique, une fois les stratégies et plans d'actions élaborés, les collectivités

normandes peinent à soutenir les acteurs de leur territoire ou mettre concrètement en œuvre les actions de transition écologique, souvent du fait d'un manque d'ingénierie interne.

Fortes de ces constats, s'appuyant sur leur partenariat de longue date et leurs compétences respectives et objectifs partagés en matière de transition écologique, la Région Normandie et l'ADEME ont voulu construire et expérimenter un nouveau dispositif, permettant d'aider les territoires à concrétiser, de façon massifiée, leurs actions, avec des indicateurs de mesure de l'atteinte des objectifs.

Dans le cadre de ce dispositif expérimental, la Région Normandie et l'ADEME ont ainsi décidé d'accompagner de façon innovante et renforcée cinq territoires disposant déjà de stratégies et plans d'actions sur une période de deux ans.

Le dispositif est basé sur l'identification et la résolution des freins au passage à l'action pour chaque projet. En plus, d'un accompagnement financier, la Région et ADEME proposeront aux cinq intercommunalités des expertises techniques, juridiques et financières. Chaque collectivité concernée bénéficiera d'un interlocuteur unique Région ou ADEME.

Mise en place d'une politique d'achats responsables, rénovation énergétique de bâtiment, développement de projets d'énergies renouvelables, aménagement de pistes cyclables... Pour chaque territoire, 4 ou 5 actions prioritaires seront identifiées, dans l'objectif d'être mises en œuvre et d'aboutir concrètement d'ici 2 ans maximum.

Répartis sur les cinq départements normands, les cinq intercommunalités ont été choisies pour leur maturité en matière de transition écologique, de leur profils divers (ruraux, côtiers, tailles) et de leur engagement dans le programme Territoire Engagé pour la Transition Écologique de l'ADEME :

- la Communauté de Communes Cœur de Nacre (14)
- Bernay Terres de Normandie (27)
- Granville Terres et Mer (50)
- Terres d'Argentan (61)
- Fécamp Caux Littoral (76)

Expérimentée d'abord en Normandie, l'initiative pourrait, si elle s'avère probante, être élargie à d'autres intercommunalités normandes rencontrant les mêmes difficultés et les solutions identifiées pourront être reproduites à l'échelle nationale par le portage de l'ADEME.

Contacts presse :

**Région Normandie :**

Charlotte Chanteloup

06 42 08 11 68

[charlotte.chanteloup@normandie.fr](mailto:charlotte.chanteloup@normandie.fr)

**ADEME :**

Eric TALBOT

06 07 45 90 37

[talbotattachepresse@orange.fr](mailto:talbotattachepresse@orange.fr)